

**Le 29 janvier 2015**

**Commission des transports et de l'environnement  
Assemblée nationale du Québec**

***Se donner des outils pour optimiser  
la collecte sélective***

**Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de  
Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
PAR ÉCO ENTREPRISES  
QUÉBEC (ÉEQ)**



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Résumé .....</b>	<b>2</b>
<b>1. La collecte sélective au Québec .....</b>	<b>3</b>
A. Contexte .....	3
B. À propos de Éco Entreprises Québec .....	3
C. Les entreprises québécoises et la collecte sélective .....	4
<b>2. L'optimisation de la collecte sélective : un élément essentiel à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.....</b>	<b>5</b>
A. Pourquoi optimiser? .....	5
B. L'optimisation de la collective sélective : pistes de solutions .....	6
C. Pour une stratégie gouvernementale de développement durable qui permet de se donner des outils pour optimiser la collecte sélective .....	10
<b>ANNEXE 1 : Programme du Forum « Matières à solutions », le 28 janvier 2015 .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 2 : Bilan des ateliers participatifs du Forum « Matières à solutions » .....</b>	<b>17</b>
Atelier A : Faciliter le travail des gestionnaires dans la planification de la collecte .....	18
Atelier B : Le centre de tri : un joueur clé pour la pérennité de l'industrie .....	19
Atelier C : Portrait de la performance des programmes municipaux de collecte sélective.....	20
Atelier D : Boucler la boucle du recyclage : initiatives novatrices des entreprises québécoises .	21
<b>ANNEXE 3 : Faits saillants de la présentation « Facteurs de succès d'éco-organismes européens tirés de 20 ans d'expérience en REP » .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 4 : Faits saillants de la présentation « Plan de relance d'Éco-Emballages : démarche d'optimisation et de mobilisation des acteurs en France » .....</b>	<b>26</b>

## Résumé

En tant qu'organisme qui perçoit et redistribue les sommes versées par les entreprises et destinées à financer les services municipaux de collecte sélective au Québec, ÉEQ souhaite contribuer à l'enrichissement de la Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020, en particulier en ce qui a trait à l'orientation visant à développer une économie prospère d'une façon durable, verte et responsable.

ÉEQ est d'avis que, pour réaliser les objectifs fixés selon cette orientation, le Québec doit adopter des mesures ambitieuses pour améliorer la gestion des matières résiduelles, particulièrement en ce qui concerne le recyclage, en se dotant d'outils pour optimiser la collecte sélective au Québec.

Maximiser le taux de matières recyclées par Québécois, améliorer la qualité des matières récupérées, récupérer une plus grande variété de matières et renforcer la capacité et l'efficacité du système actuel optimiserait la collecte sélective et contribuerait à atteindre les objectifs de la Stratégie.

ÉEQ, en collaboration avec KPMG-SECOR, a présenté aux quelque 200 partenaires de la chaîne de valeur de la collecte sélective présents lors du Forum « Matières à solutions » tenu à Montréal le 28 janvier 2015, les pistes de solutions pour optimiser la collecte sélective. Comme le mentionne ce mémoire, c'est en optimisant le geste du citoyen, en valorisant la qualité de la matière collectée, en favorisant l'accès à l'information portant sur les contrats de collecte et de tri et sur la mise en œuvre des meilleures pratiques dans le milieu, en améliorant la performance des centres de tri, en adoptant une perspective régionale ou panquébécoise, en favorisant l'écoconception des produits et des emballages par les fabricants et en encourageant l'innovation dans les produits contenant des matières recyclées que l'on arrivera à véritablement optimiser la collecte sélective au Québec.

ÉEQ propose donc de bonifier la Stratégie québécoise de développement durable en y ajoutant les cinq éléments suivants :

1. Établir une stratégie pour la modernisation des centres de tri;
2. Promouvoir l'harmonisation des matières collectées;
3. Faciliter l'accès à l'information portant sur les contrats de tri et de collecte et sur le partage des meilleures pratiques;
4. Intégrer l'écoconception aux pratiques d'affaires des entreprises;
5. Envoyer un signal clair en faveur d'un seul système simple et efficace, soit la collecte sélective.

À titre de grand donneur d'ordres, ÉEQ croit que le gouvernement joue un rôle fondamental en mettant en place les programmes et les politiques favorisant l'émergence d'une industrie verte prospère et pérenne visant à encourager l'offre et la demande de matières recyclées de qualité. Ce rôle s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire dans laquelle la collecte sélective, Éco Entreprises Québec et ses 3 000 entreprises jouent un rôle essentiel.

Le Forum a démontré que l'industrie est mobilisée et lance un appel à l'action à l'ensemble des partenaires, privés et publics.

# 1. LA COLLECTE SÉLECTIVE AU QUÉBEC



## A. Contexte

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) remercie les membres de la Commission des transports et de l'environnement de leur invitation à participer aux consultations particulières et auditions publiques sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020.

Fort de l'expertise qu'il a su développer et de l'expérience qu'il a pu acquérir au cours des 10 dernières années, ÉEQ souhaite contribuer à l'enrichissement de la Stratégie, en particulier en ce qui a trait à sa deuxième orientation visant à développer une économie prospère d'une façon durable, verte et responsable.

Comme le reconnaît le projet de stratégie, une économie verte et responsable produit peu de matières résiduelles et repose sur la hiérarchie des 3RV-E visant à privilégier (dans l'ordre) la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation de la matière, la valorisation énergétique et l'élimination du résidu ultime.

ÉEQ est d'avis que, pour améliorer sa performance en ce domaine, la Stratégie québécoise doit inclure des mesures ambitieuses pour améliorer la gestion des matières résiduelles, particulièrement en ce qui concerne le recyclage, en se dotant d'outils pour optimiser la collecte sélective au Québec.

Cet enjeu est d'ailleurs une priorité pour ÉEQ, qui a organisé le 28 janvier 2015 le premier Forum sur l'optimisation de la collecte sélective. Ce Forum a réuni plus de 200 acteurs, soit des représentants d'organismes municipaux et gouvernementaux, des entreprises contributrices au régime de compensation, des fabricants, des opérateurs de centres de tri, des collecteurs, conditionneurs, des entreprises de recyclage et des représentants d'organismes européens, afin d'échanger, de partager leur expérience et d'inspirer de nouvelles pratiques. ÉEQ souhaite profiter de l'opportunité de son passage en commission parlementaire pour partager les conclusions tirées des discussions.

ÉEQ désire proposer des recommandations afin que les politiques, les programmes et les actions des ministères et organismes de l'État qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable contribuent à développer le modèle d'affaires de la collecte sélective, en agissant sur chaque maillon de cette chaîne de valeur, une industrie incontournable de l'économie verte québécoise.

## B. À propos de Éco Entreprises Québec

ÉEQ est l'organisme qui perçoit et redistribue la contribution des entreprises destinée à financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. En 2014, ces quelque 3 000 entreprises ont compensé les municipalités pour la collecte sélective à hauteur de 135 millions de dollars.

En tant qu'organisme de référence consacré au développement durable, ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques afin d'optimiser chacune des étapes qu'empruntent les contenants, les emballages et les imprimés dans le système de collecte sélective, de leur conception à la fin de leur vie utile, en vue de leur redonner de la valeur. À cet effet, ÉEQ collabore tant avec les entreprises et les organismes qu'avec les municipalités pour réduire les quantités à la source et pour accroître le recyclage et la valeur économique des matières récupérées.

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, ÉEQ est un organisme privé sans but lucratif agréé par RECYC-QUÉBEC en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement depuis 2005.

Acteur incontournable du développement durable au Québec, ÉEQ possède un conseil d'administration constitué de 14 représentants d'entreprises ou d'organisations et présidé par M. Denis Brisebois, vice-président, Opérations de détail, bannière Metro, Est du Québec pour Metro inc. Les activités de la permanence de ÉEQ sont dirigées par Mme Maryse Vermette, par ailleurs coprésidente du Comité-conseil sur les matières résiduelles ayant pour mandat de conseiller le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans la mise en œuvre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

### **C. Les entreprises québécoises et la collecte sélective**

Depuis l'agrément de ÉEQ il y a 10 ans, les entreprises québécoises ont contribué à hauteur de près de 1 milliard de dollars au financement de la collecte sélective au Québec, soit environ 135 millions de dollars en 2014.

Grâce à ce soutien financier, la collecte sélective municipale a permis de récupérer plus de 5 millions de tonnes de matières recyclables depuis 2005, soit l'équivalent de plus de 200 millions de gros bacs de récupération (360 L) ou encore d'environ 45 stades olympiques, en plus d'éviter 2 millions de tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent du retrait de 440 000 voitures sur nos routes pendant une année complète.

L'industrie québécoise du recyclage représente plus de 10 000 emplois directs et génère plus de 4,7 milliards de dollars en bénéfices économiques annuellement.

Contrairement à la croyance populaire voulant que ce soient les taxes des citoyens qui couvrent la majeure partie du service résidentiel de collecte sélective, ce sont en fait les 3 000 entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés qui contribuent au financement des services municipaux de collecte sélective. Chaque année, 550 organismes municipaux reçoivent un chèque afin de compenser les services de collecte sélective, versé par RECYC-QUÉBEC, mais dont les fonds sont recueillis par ÉEQ auprès des entreprises contributrices.

## 2. L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020



### A. Pourquoi optimiser?

L'optimisation de la collecte sélective a pour objectif de coordonner l'action de l'ensemble des partenaires de la chaîne de valeur de la collecte sélective, c'est-à-dire des représentants municipaux et gouvernementaux, des entreprises contributrices, des fabricants, des opérateurs de centres de tri, des collecteurs, conditionneurs et recycleurs autour d'objectifs communs : maximiser la récupération de matières recyclables en ayant la meilleure qualité de matière possible et en minimisant le coût par tonne des matières recyclées.

Le Québec et les acteurs de la chaîne de valeur tireraient cinq bénéfices principaux de l'optimisation de la collecte sélective, soit :

1. Une performance accrue. La maximisation du taux de matières recyclées pour chaque Québécois en améliorant le taux de récupération.
2. Une meilleure qualité. La minimisation des contaminants qui se retrouvent dans les ballots et qui diminuent leur valeur. Cela optimiserait la qualité des matières récupérées en fonction des besoins du marché et des débouchés, résultant en un taux de recyclage plus élevé.
3. Un système plus flexible. Le renforcement de la capacité du système de collecte sélective à s'adapter aux tendances et à l'évolution de l'environnement, notamment quant aux nouveaux débouchés et aux nouvelles technologies;
4. Une efficacité accrue. La réduction des coûts nets unitaires pour la collecte, le transport et le tri des matières récupérées.
5. Une meilleure performance environnementale : la collecte sélective permet d'éviter annuellement 275 000 tonnes de GES, l'amélioration de la performance du système

Compte tenu du fait que ces bénéfices touchent à la fois des aspects sociaux, économiques et environnementaux, ils s'inscrivent dans une perspective de développement durable. Dans le cadre de sa démarche d'optimisation, ÉEQ s'est d'ailleurs fixé des cibles précises permettant de mesurer le succès de ses stratégies d'optimisation, telles que :

- Amélioration de la performance. Augmentation des quantités de matières récupérées de 800 000 tonnes en 2013 à 1 million de tonnes en 2018, et 1,2 million de tonnes en 2023 (une augmentation de 50 %);
- Amélioration de la qualité. Réduction du taux de contaminants de la matière récupérée de moitié d'ici 2023;
- Amélioration de la recyclabilité. Augmentation du taux de récupération des matières de 65 % en 2013 à 71 % en 2018, et 73 % en 2023;
- Amélioration de l'efficacité. Réduction des coûts nets annuels de collecte et de tri de 20 % d'ici 2018 (environ 40 millions de dollars) et de 35 % d'ici 2023 (environ 100 millions de dollars).

Cette démarche d'optimisation s'inscrit dans une approche plus large visant à inciter les entreprises à adopter des pratiques d'affaires basées sur les principes de l'économie circulaire. L'économie circulaire est définie (selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie en France) comme un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie

des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus ». Cette approche gagne en popularité, parmi plusieurs des principaux partenaires commerciaux du Québec, notamment en Europe et en Asie.

La mise en place d'une économie circulaire repose sur une série d'approches, de stratégies d'affaires et d'outils qui peuvent être appliqués à diverses échelles ou à divers stades des chaînes de valeur, dont l'écoconception, l'écologie industrielle, la réutilisation, le reconditionnement et le recyclage, ainsi que la consommation collaborative et l'économie de la fonctionnalité.

La mission de ÉEQ s'inscrit dans cette mouvance et l'organisme joue un rôle majeur dans cette nouvelle dynamique en augmentant la performance environnementale des emballages et en les rendant plus efficaces grâce aux outils d'écoconception qu'il a développés pour les entreprises qui génèrent ces emballages. Favoriser le conditionnement des matières et ses débouchés régionaux permet de boucler la boucle du recyclage. En ayant pour effet d'améliorer la qualité et la valeur des matières recyclées, l'optimisation de la collecte sélective constitue un élément essentiel à la mise sur pied d'une économie circulaire au Québec.

## **B. L'optimisation de la collective sélective : pistes de solutions**

Afin de trouver des solutions permettant d'optimiser la collecte sélective et de développer des outils pour mettre en œuvre ces solutions, ÉEQ a pris les devants en organisant le premier Forum québécois sur l'optimisation de la collecte sélective sous le thème « Matières à solutions ».

Ce forum, qui s'est tenu le 28 janvier 2015 à Montréal, a mobilisé plus de 200 acteurs de la collecte sélective autour d'un seul objectif : l'identification des conditions de succès à la mise en œuvre de stratégies d'optimisation de la collecte sélective. Des représentants d'organismes municipaux et gouvernementaux, des entreprises contributrices au régime de compensation, des fabricants, des opérateurs de centres de tri, des collecteurs, conditionneurs et des entreprises de recyclage se sont ainsi réunis afin d'échanger, de partager leur expérience, d'inspirer de nouvelles pratiques et de réfléchir sur les moyens d'optimiser le système actuel. ÉEQ souhaite d'ailleurs partager le bilan du Forum lors de sa comparution en commission parlementaire afin de bonifier la Stratégie de développement durable du gouvernement.

Le Forum a permis de valider des stratégies d'optimisation de la collecte sélective ayant été relevées préalablement dans le cadre d'une initiative novatrice réalisée de concert avec KPMG-SECOR. Cette initiative visait à modéliser non seulement les coûts reliés à la collecte sélective, mais aussi l'impact de différentes stratégies qui permettraient d'en accroître l'efficacité. L'approche adoptée a permis à ÉEQ de cerner les principaux enjeux reliés à la collecte sélective au Québec, d'établir et de prioriser les stratégies qui pourraient en accroître l'efficacité, et d'analyser les impacts et les risques associés à la mise en œuvre de chaque stratégie.

De toutes les stratégies d'optimisation ayant été mentionnées, les cinq stratégies ci-dessous ont été priorisées et ont fait l'objet de discussions avec les participants du Forum.

### **1. Optimiser le geste du citoyen**

À l'heure actuelle, les matières acceptées diffèrent d'une municipalité à l'autre au Québec. Une standardisation est nécessaire afin de fournir au citoyen des directives claires.

De plus, des sondages indiquent que jusqu'à 50 % des citoyens ne comprennent pas très bien quelles matières vont dans le bac, notamment à cause de l'accent mis sur la matière (métal, plastique, etc.) plutôt que sur le type de matière (contenant, emballage, imprimé, etc.). Conséquemment, une proportion importante de matières non visées (15 %) par le régime de compensation se retrouve dans les bacs.

Optimiser le geste du citoyen est donc une stratégie d'optimisation à prioriser pour trois raisons. Premièrement, cela rendrait la récupération des matières dans le bac plus claire pour le consommateur, et améliorerait la qualité du service rendu aux citoyens par les municipalités. De plus, cela améliorerait la qualité de la matière collectée dans les bacs de récupération, ce qui contribuerait à améliorer la performance des centres de tri. Enfin, cela éviterait que les municipalités se retrouvent à déployer des campagnes d'information dont les messages sont en contradiction avec ceux des campagnes nationales.

Concrètement, l'implantation de cette stratégie d'optimisation pourrait se faire en :

- appliquant de manière uniforme la charte des matières de RECYC-QUÉBEC à l'échelle du Québec – cette solution exigerait une modification réglementaire;
- déployant des campagnes de sensibilisation citoyenne en partenariat avec RECYC-QUÉBEC et RecycleMédias, autour de problématiques spécifiques pour continuer à faire grimper les taux de récupération;
- déclinant les campagnes nationales sous forme de trousse à outils à personnaliser à l'intention des municipalités;
- standardisant les équipements de récupération utilisés selon la densité et le type d'habitation et en augmentant la desserte hors foyer grâce au programme de récupération hors foyer cofinancé par ÉEQ et le MDDELCC.

## **2. Valoriser la qualité de la matière collectée**

Dans le régime de compensation actuel, le remboursement aux municipalités des coûts liés à la collecte sélective ne tient pas compte de la qualité de la matière récupérée. Ainsi, les campagnes de sensibilisation citoyenne et autres mesures visant l'amélioration de la qualité des matières mises en œuvre par les municipalités ne sont pas récompensées. Cela peut conduire à l'effet pervers d'encourager les municipalités à récupérer de plus grandes quantités de matière, au détriment de la qualité.

De plus, il n'existe présentement pas de système établi afin de mesurer la qualité de la matière à l'entrée des centres de tri pour chaque organisme municipal, ce qui rend difficile la quantification des bénéfices découlant des campagnes municipales et autres mesures de sensibilisation.

Cela est d'autant plus important que des matières de mauvaise qualité créent des coûts supplémentaires et des impacts néfastes à chaque étape de la chaîne de valeur : la mauvaise qualité de la matière collectée se répercute négativement dans les centres de tri, puis chez les conditionneurs et les recycleurs, et enfin pour le consommateur et l'environnement.

Il nous apparaît essentiel de prioriser la valorisation de la qualité de la matière collectée comme stratégie d'optimisation pour deux raisons. Cela sensibiliserait les municipalités et les collecteurs à l'importance de la qualité de la matière collectée, et récompenserait les meilleures pratiques municipales vis-à-vis de la collecte et du transport des matières recyclables.

ÉEQ estime que la mise en œuvre de cette stratégie pourrait notamment se faire en intégrant des paramètres portant sur la qualité de la matière entrant dans les centres de tri, tant dans le calcul de la compensation des municipalités que dans les devis des opérateurs.

### **3. Favoriser l'accès à l'information portant sur les contrats de tri et de collecte**

Chaque municipalité rédige aujourd'hui ses propres contrats de service avec les entreprises responsables d'assurer la collecte sélective. Chaque contrat a donc des particularités uniques, ce qui entraîne une grande complexité pour les collecteurs qui doivent s'adapter aux besoins de chaque organisme municipal. Par exemple, les collecteurs sont souvent dans l'impossibilité de desservir certains lieux, les contrats étant trop petits ou les jours de collecte ne convenant pas, ce qui entraîne des coûts plus élevés qui se reflètent dans les contrats.

Par ailleurs, les meilleures pratiques des municipalités ne sont présentement que très peu partagées, chaque organisme municipal travaillant de façon indépendante.

Favoriser le partage d'information et la mise en œuvre de meilleures pratiques par les municipalités nous apparaît une stratégie porteuse, car elle appuierait les efforts du *Chantier des meilleures pratiques* lancé par ÉEQ l'an dernier afin d'encourager les municipalités à s'inspirer et à apprendre les unes des autres, leur donnant ainsi des moyens de gagner en performance et en efficacité dans un contexte budgétaire où elles cherchent à limiter leurs dépenses.

Spécifiquement, cette stratégie d'optimisation viserait donc à accroître la transparence pour permettre le partage et la mise en œuvre des meilleures pratiques municipales, et à favoriser l'optimisation des contrats de collecte et de transport des matières recyclées.

La mise en œuvre de cette stratégie impliquerait notamment :

- la définition des conditions optimales des meilleures pratiques par type d'organisme municipal en vue du développement et de l'utilisation d'un devis type. Le recours au devis type pourrait être lié à un incitatif pour la compensation;
- la mise en place d'une veille publique pour suivre les contrats octroyés afin de partager l'information relative aux contrats de collecte, de transport et de tri;
- la révision des routes de collecte et de transport de la matière recyclée.

### **4. Améliorer la performance et l'efficacité des centres de tri**

Les centres de tri fonctionnent eux aussi de façon indépendante et il y a peu de partage des meilleures pratiques entre eux. Par exemple, certains centres de tri utilisent des équipements qui ne sont pas adaptés et qui réduisent l'efficacité du tri et la qualité de la matière à la sortie, alors que de nouveaux équipements plus performants existent.

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de mesure de standards de performance des centres de tri en ce qui concerne la qualité, il est difficile de récompenser la bonne qualité de la matière. Pourtant, cela entraînerait le développement de débouchés pour les matières visées et aiderait à mieux répondre à l'un des principaux objectifs de la collecte sélective.

ÉEQ priorise l'amélioration de la performance et l'efficacité des centres de tri comme stratégie d'optimisation afin d'encourager l'innovation dans les centres de tri et d'améliorer la qualité de la matière à la sortie des centres de tri en considération des débouchés possibles.

Réaliser ces objectifs nécessiterait l'adoption de mesures concrètes telles que :

- le financement de projets d'amélioration des opérations en centres de tri;
- la modification du facteur performance et efficacité pour inclure des incitatifs reliés à la qualité de la matière à la sortie des centres de tri – cela impliquerait un audit de la qualité des ballots;
- la mise en place d'incitatifs pour encourager l'amélioration continue et l'innovation.

## **5. Inscrire les activités de tri et de conditionnement dans une perspective régionale ou provinciale**

Une industrie optimisée est une industrie qui a une vision globale pour l'ensemble du Québec. Or, la collecte sélective est un système qui a évolué et s'est étendu de façon naturelle dans le temps sur le territoire québécois, sans jamais se donner de vision. Il n'y a donc pas de système de gestion intégrée et l'on retrouve parfois des situations non optimales relativement aux emplacements des centres de tri et aux routes de transport qui y mènent.

Inscrire les activités de tri et de conditionnement dans une perspective régionale ou panquébécoise permettrait donc d'aligner toute la filière du tri et du conditionnement sur une vision économique pérenne.

L'implantation de cette stratégie pourrait se faire à travers la mise en place de mesures telles que :

- la création d'un fonds d'aide pour la modernisation de certains centres de tri afin que ces derniers soient en mesure de standardiser leurs processus selon des critères optimaux;
- la cartographie des centres de tri à l'échelle québécoise afin de déterminer ceux ayant le plus grand potentiel d'optimisation.

## **6. Favoriser l'écoconception des produits et des emballages produits par les fabricants**

Aux cinq stratégies d'optimisation initialement mentionnées et priorisées à travers le travail qu'ÉÉQ a réalisé avec KPMG-SECOR, nous en avons ajouté une sixième : l'écoconception. Cette stratégie d'optimisation se réalise en amont de la chaîne de valeur de la collecte sélective. En effet, l'écoconception tient compte de l'environnement dès la phase de conception d'un produit ou d'un emballage.

Les démarches d'écoconception visent à réduire l'empreinte environnementale d'un produit emballé, sans entraîner de transfert d'impact à d'autres étapes de son cycle de vie. Une telle approche permet d'anticiper et de respecter, à moindres coûts, les réglementations environnementales, voire de transformer ces nouvelles contraintes en opportunités.

Pour inciter plus d'entreprises à intégrer l'écoconception des produits et des emballages à leurs pratiques d'affaires, ÉÉQ préconise l'adoption de mesures additionnelles telles que :

- un incitatif à l'utilisation des outils mis à leur disposition, notamment le portail OptimEco.ca, pour l'optimisation des contenants, des emballages et des imprimés ainsi que la trousse d'information mise à la disposition des gestionnaires, pour intégrer les bénéfices de l'écoconception à leur stratégie d'entreprise;

- un soutien financier aux entreprises qui entreprennent des démarches d'écoconception de leurs contenants, emballages et imprimés;
- des objectifs chiffrés quant au pourcentage d'entreprises ayant intégré l'écoconception à leurs pratiques d'affaires afin de stimuler leur offre de produits emballés écoconçus (cela pourrait d'ailleurs être intégré à l'objectif 2.1 du projet de Stratégie gouvernementale de développement durable).

### **C. Pour une stratégie gouvernementale de développement durable qui permet de se donner des outils pour optimiser la collecte sélective**

Le Forum sur l'optimisation de la collecte sélective du 28 janvier 2015 a permis de dégager quelques grands constats confirmant l'urgence d'agir pour optimiser la collecte sélective en favorisant la mise en œuvre des stratégies d'optimisation relevées par ÉEQ.

- Il est nécessaire de rendre la récupération des matières recyclables plus claire pour le citoyen;
- En améliorant la qualité de la matière collectée dans les bacs, tous sortent gagnants;
- Afin de permettre le partage des meilleures pratiques, mettre en place une veille publique pour suivre les contrats octroyés et partager l'information relative aux contrats de collecte, de transport et de tri;
- Les centres de tri peuvent s'adapter, se moderniser et contribuer à donner de la valeur au bac, si le gouvernement leur envoie un message clair quant à sa confiance dans le système, de façon à stimuler leurs investissements;
- ÉEQ est encouragé par ses partenaires à établir des liens durables avec les municipalités puisqu'il est un rassembleur au cœur du système de collecte sélective québécois et un moteur de changement.

De plus, les travaux de ÉEQ lui ont permis de déterminer trois conditions préalables au succès des démarches visant à optimiser la collecte sélective, à accroître la valeur du bac, à offrir un service efficient au citoyen et, ultimement, à pérenniser l'industrie, soit :

- des investissements financiers;
- la volonté politique d'apporter les changements requis et de mettre en place les moyens nécessaires;
- l'engagement des parties prenantes à chaque étape de la chaîne de valeur.

Concrètement, ÉEQ propose de bonifier la Stratégie gouvernementale de développement durable en y ajoutant les éléments suivants :

1. Une stratégie pour la modernisation des centres de tri et la standardisation des processus, incluant des critères de qualité et un soutien financier

Selon ÉEQ, cet élément devra être priorisé si le gouvernement compte atteindre l'objectif 2.3 de la politique, soit de favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable.

D'ailleurs, lors du Forum sur l'optimisation de la collecte sélective, plusieurs intervenants ont mentionné que l'incertitude entraînée par le débat sur la consigne freinait l'investissement dans de nouveaux équipements et dans la recherche de débouchés pour certaines matières.

Le verre est un exemple d'une matière nécessitant des investissements tant dans les équipements (dans les principaux centres de tri du Québec) que dans la diversification des débouchés. À cet égard, le Québec aurait intérêt à se doter d'une approche de gestion de ces matières qui assure l'intégrité et la valeur du bac de récupération avec des investissements dans les technologies de pointe – plusieurs équipementiers proposent des solutions efficaces – et du soutien à la recherche et au développement, afin de développer des débouchés adaptés aux besoins et de traiter ces matières au Québec.

Comme le note d'ailleurs le Conseil du patronat du Québec dans son mémoire, l'adoption de **mesures économiques et fiscales soutenant la modernisation des centres de tri** par l'achat de nouveaux équipements et la formation de la main-d'œuvre contribuerait à optimiser la chaîne de valeur et à renforcer l'industrie du recyclage et du reconditionnement.

Toutefois, pour réaliser ces investissements dans des équipements qui leur permettront de trier une matière donnée comme le verre, les opérateurs de centres de tri ont besoin d'un environnement d'affaires prévisible – impliquant un **signal clair de la part du gouvernement que la matière visée restera dans le bac.**

## 2. Une volonté d'harmoniser les matières collectées

Selon ÉEQ, cet élément est essentiel à l'atteinte de l'objectif 2.5 de la Stratégie gouvernementale, c'est-à-dire aider les consommateurs à faire des choix responsables. Faire des choix responsables implique une optimisation du geste du citoyen en simplifiant la récupération des matières. Selon un sondage réalisé par Léger Marketing, 50 % des citoyens s'interrogent sur les matières qui doivent être déposées ou non dans le bac de récupération. En incluant les mesures proposées par ÉEQ à cet effet, notamment en **appliquant de manière uniforme la charte des matières de RECYC-QUÉBEC à l'échelle du Québec**, les Québécois seraient plus en mesure de faire des choix responsables lorsque vient le temps de placer les matières dans le bac de récupération.

## 3. Faciliter l'accès à l'information portant sur les contrats de collecte et de tri et encourager le partage des meilleures pratiques

L'objectif 2.4 de la Stratégie gouvernementale vise à développer et à mettre en valeur des compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et durable. Selon ÉEQ, **les mesures que le gouvernement compte appuyer dans sa Stratégie devraient inclure le partage de l'information et des meilleures pratiques entre les partenaires de la chaîne de valeur de la collecte sélective, notamment sur la scène municipale.** Cela améliorerait grandement la performance du système actuel comme mentionné précédemment.

## 4. L'intégration de l'écoconception aux pratiques d'affaires des entreprises comme moyen d'atteindre les objectifs 2.1, 2.2 et 2.5 de la Stratégie gouvernementale

La Stratégie propose, notamment à l'objectif 2.1, d'augmenter le pourcentage d'entreprises ayant amorcé une démarche de développement durable à 30 % d'ici 2020. Comme l'énonce le projet de stratégie, un sondage réalisé auprès des entreprises québécoises en 2013 révèle que, présentement, près de 22 % d'entre elles affirment avoir adopté des pratiques pour répondre aux enjeux de développement durable, tels que la gestion environnementale des matières premières et résiduelles, la conception écologique des produits et le bien-être des employés.

**ÉEQ propose que le gouvernement bonifie sa politique en se dotant de cibles spécifiques relatives à l'écoconception des produits emballés.** ÉEQ a développé et mis

à la disposition des entreprises des outils novateurs afin que celles-ci puissent faire l'écoconception de leurs produits et emballages. La Stratégie propose également, dans [l'objectif 2.2](#), d'adopter des mesures pour soutenir le développement de produits écoresponsables. Le soutien à l'écoconception est l'exemple parfait d'une mesure permettant d'atteindre cet objectif et ÉEQ recommande également que le gouvernement mette en place des mesures incitant les entreprises à entreprendre des démarches d'écoconception afin de stimuler l'offre. À cet effet, un sondage mené par l'Observatoire de la consommation responsable démontre que, à prix égal, 73 % des Québécois choisiraient un produit emballé écoconçu, démontrant que la demande existe auprès des consommateurs québécois.

Le projet de stratégie note également qu'une démarche de développement durable structurée repose, notamment, sur la mise en place de mécanismes de suivi et de mesure de progrès. À cet égard, ÉEQ tient à préciser qu'il a mis sur pied un outil novateur permettant de développer une banque d'initiatives en entreprise. En effet, l'outil OptimAction permet de colliger les démarches des entreprises et de calculer les impacts environnementaux et économiques de leurs produits emballés. L'outil permet également aux entreprises participantes de visualiser et de communiquer les bénéfices d'une démarche d'optimisation et d'écoconception.

Compte tenu du fait que le gouvernement souhaite s'assurer de la mise en place de mécanismes de suivi et de mesure de progrès, ÉEQ l'incite à **s'appuyer sur son expertise et sur l'outil OptimAction comme moyen d'assurer la mise en place de mécanismes de suivi et de mesure de progrès en ce qui a trait à la conception écologique des produits** (écoconception).

Soutenir les entreprises à intégrer l'écoconception à leurs pratiques d'affaires est également essentiel à la réalisation de [l'objectif 2.5](#) de la Stratégie gouvernementale, soit d'aider les consommateurs à faire des choix responsables.

La Stratégie note également que le prix des biens et des services est un élément qui incite les consommateurs à faire des choix respectueux de l'environnement et que c'est pour cette raison que le gouvernement a mis en application le principe de responsabilité élargie des producteurs au Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises (2009). Ce principe vise à ce que les entreprises intègrent dans leurs prix les coûts environnementaux reliés à la production et à la consommation de leurs produits.

À cet effet, l'un des rôles de ÉEQ en tant qu'éco-organisme est d'outiller les entreprises; c'est pour cette raison qu'ÉEQ a développé OptimEco.ca, un portail en écoconception des emballages, ayant remporté le prix Novae de l'Entreprise citoyenne en 2014, ainsi qu'une trousse sur les bénéfices de l'écoconception destinée aux dirigeants d'entreprises. ÉEQ travaille également en collaboration avec les acteurs clés du milieu, dont l'Observatoire de la consommation responsable, l'Institut de développement de produits, Quantis et RECYC-QUÉBEC au développement et à la promotion d'outils novateurs. En fixant des objectifs d'écoconception ambitieux comme le préconise ÉEQ, le gouvernement enverrait un signal clair à l'industrie et permettrait au Québec d'être un leader nord-américain dans ce domaine.

Enfin, comme grand donneur d'ordres, les différents ministères ont une influence significative pour stimuler la demande de matières recyclée et ainsi développer les marchés. À titre d'exemple, le ministère des Transports du Québec doit considérer et intégrer, dans ses grands projets d'infrastructure, les initiatives innovantes émergentes liées à l'ajout de verre recyclé dans le bitume et l'ajout de poudre de verre recyclé dans le ciment.

#### 5. Un choix clair en faveur d'un seul système simple et efficace : la collecte sélective

ÉEQ propose également que la Stratégie **lance un signal clair en faveur de la collecte sélective** comme moyen simple, efficace et privilégié pour les citoyens et les entreprises de

contribuer au développement d'une économie verte et responsable produisant peu de matières résiduelles et reposant sur la hiérarchie des 3RV-E. Cette proposition rejoint les conclusions de la Commission des transports et de l'environnement qui, à l'unanimité, tous partis confondus, avait recommandé en 2008 de privilégier la collecte sélective comme LE système de récupération de tous les contenants, emballages et imprimés au Québec.

Sept ans plus tard, le gouvernement doit à nouveau lancer un tel signal, qui aurait plusieurs bénéfices évidents tels que :

- mettre fin à l'incertitude;
- relancer l'investissement dans les centres de tri;
- éviter la multiplication des procédures et des communications aux citoyens;
- simplifier le geste pour le citoyen;
- éviter le gaspillage de fonds dans deux systèmes qui se cannibalisent;
- accroître la performance environnementale globale du système puisque la collecte sélective permet d'éviter près de trois fois plus de GES que la consigne;
- atteindre l'objectif 4.2 de la Stratégie gouvernementale, soit appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités. En effet, étant donné que 30 % des emplois en centres de tri contribuent à l'économie sociale, donner un signal clair en faveur de la collecte sélective contribuera de manière importante au renforcement de l'économie sociale au Québec.

En conclusion, à titre de financier de la collecte sélective, ÉEQ a entrepris une démarche d'optimisation du système ayant comme objectif d'améliorer le système dans une optique du meilleur rapport qualité/prix. Comme l'explique ce mémoire, cette stratégie d'optimisation vise à atteindre plusieurs objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable. En tant qu'organisme percevant la contribution des entreprises destinées à financer les services municipaux de collecte sélective au Québec, ÉEQ considère qu'il doit jouer un rôle de premier plan dans le développement d'une économie québécoise verte et responsable, et c'est pourquoi il travaille en collaboration avec les intervenants concernés tels que le monde municipal, RECYC-QUÉBEC, les opérateurs de collecte, de tri, les conditionneurs, le Gouvernement du Québec et les entreprises contributrices vers l'atteinte de cet objectif. Pour ce faire, le gouvernement a tout à gagner à favoriser l'adoption de politiques et de programmes intégrés entre ses différents ministères, notamment les ministères à vocation économique, le ministère des Transports et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**ANNEXE 1**  
**PROGRAMME DU FORUM 2015**  
**« MATIÈRES À SOLUTIONS » SUR**  
**L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE**  
**SÉLECTIVE TENU LE 28 JANVIER 2015**



## ANNEXE 1

### PROGRAMME DU FORUM « MATIÈRES À SOLUTIONS » 28 janvier 2015

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h Mot de bienvenue de **Denis Brisebois**, président du CA de ÉEQ et de **Maryse Vermette**, présidente-directrice générale de ÉEQ
- 9 h 20 *L'industrie de la collecte sélective au Québec : portrait et état des lieux* par **Jean-Luc Plante**, vice-président, Optimisation, ÉEQ et **Mathieu Guillemette**, coordonnateur chez ÉEQ
- 9 h 45 *La parole aux acteurs de la chaîne de valeur de la collecte sélective*, un panel de discussion animé par **Jean-Sébastien Cloutier**, journaliste à Radio-Canada, avec la participation de **Louise Fecteau**, gestionnaire, Programme récupération hors foyer, **Benoît de Villiers**, président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, **Réjean Pion**, directeur général de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et **Johnny Izzi**, directeur général de Gaudreau Environnement
- 10 h 45 Pause
- 11 h *Plan de relance d'Éco-Emballages : démarche d'optimisation et de mobilisation des acteurs en France* par **Carlos de Los Llanos**, directeur du Département tri et recyclage chez Éco-Emballages
- 11 h 30 *Des stratégies d'optimisation de la collecte sélective* présentées par **Mélanie Kfoury**, associée, KPMG-SECOR
- 12 h 15 Déjeuner-conférence : service du repas et présentation des *Facteurs de succès d'éco-organismes européens tirés de 20 ans d'expérience en responsabilité élargie des producteurs* par **Joachim Quoden**, directeur général, Extended Producer Responsibility Alliance (en anglais)
- 14 h Suivez un atelier parmi quatre thèmes mettant en valeur des approches novatrices de la collecte sélective au Québec

#### **Atelier A : Faciliter le travail des gestionnaires dans la planification de la collecte.**

Un atelier qui s'adresse particulièrement aux représentants municipaux et aux collecteurs

- avec **Yves Nobert**, spécialiste des transports, professeur titulaire à l'UQAM et **Stéphan Bugay**, directeur, Gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec
- animé par **Mathieu Guillemette**, coordonnateur chez ÉEQ

#### **Atelier B : Le centre de tri : un joueur clé pour la pérennité de l'industrie.**

Un atelier qui s'adresse particulièrement aux représentants municipaux et gouvernementaux, aux centres de tri, équipementiers et fabricants

- avec **Carlos de Los Llanos**, directeur du Département tri et recyclage chez Éco-Emballages, **Steve Whettingsteel**, directeur technique de Krysteline de l'Angleterre (en anglais) et **Alain Brasseur**, président-directeur général d'OEM

- animé par **Marie Julie Bégin**, vice-présidente, Régime de compensation, ÉEQ

**Atelier C : Portrait de la performance des programmes municipaux de collecte sélective.** Un atelier qui s'adresse particulièrement aux représentants municipaux et gouvernementaux

- avec **Antony Zonato**, conseiller en optimisation de la collecte sélective, ÉEQ

- animé par **Virginie Bussièrès**, directrice des communications et affaires publiques, ÉEQ

**Atelier D : Boucler la boucle du recyclage : initiatives novatrices d'entreprises québécoises.**

Un atelier pour tous.

- avec **Patrice Clerc**, gestionnaire de compte, Cascades, **Guillaume Villemure**, directeur du développement et des approvisionnements de Soleno-RCM, **Frédéric Potvin**, directeur général de Tricentris et **Johnny Izzi** directeur général de Gaudreau Environnement

- animé par **Jean-Luc Plante**, vice-président, Optimisation, ÉEQ

15 h 30 Pause et réseautage

16 h Partage des principales conclusions de chaque atelier

16 h 30 Allocutions de clôture de la journée

16 h 45 Cocktail tenu en collaboration avec le CETEQ et McCarthy Tétrault, en présence du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la révision permanente des programmes, également président du conseil du trésor, monsieur Martin Coiteux.

# **ANNEXE 2**

## **BILAN DES ATELIERS PARTICIPATIFS**

**TENUS LORS DU FORUM « MATIÈRES  
À SOLUTIONS », LE 28 JANVIER 2015**



## **ANNEXE 2**

### **BILAN DES ATELIERS PARTICIPATIFS**

#### **Atelier A**

#### **Faciliter le travail des gestionnaires dans la planification de la collecte**

Cet atelier, réunissant principalement des collecteurs ainsi que des représentants municipaux, portait sur l'optimisation du processus de collecte des matières recyclables et sur les économies potentielles pouvant y être associées.

Pour s'inspirer, les participants ont entendu M. Yves Nobert, professeur titulaire à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste du transport, ainsi que M. Stephan Bugay, directeur de la gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec. Ceux-ci ont démontré les économies et les bénéfices significatifs réalisés (gains annuels de 1 M\$ sur 4 M\$) grâce à une meilleure planification de la collecte sélective.

Ensuite, les participants ont échangé sur les conditions d'une optimisation de la planification et de la gestion de la collecte dans leurs contextes respectifs et sur le rôle que ÉEQ pourrait jouer à leurs côtés.

Lors des échanges, les participants ont qualifié cet exercice de nécessaire, surtout dans le contexte actuel de la révision des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR). En plus de répondre à un besoin concret, l'expérience inspirante de Québec leur a fait réaliser, notamment, les bénéfices d'un regroupement adéquat des territoires de collecte, parfois même au-delà des frontières géographiques habituelles.

Enfin, tous ont reconnu le rôle pouvant être joué par ÉEQ dans cette transformation des façons de faire. D'abord, en partageant l'information entre les représentants municipaux et en favorisant les échanges, en contribuant à la concertation et à la sensibilisation des élus municipaux, en soutenant un projet pilote d'optimisation, en épaulant les gestionnaires municipaux grâce au partage de connaissances, d'expertise et de données par la conception d'outils ou par l'entremise du Chantier des meilleures pratiques de la collecte sélective ou un autre événement permettant les échanges comme le Forum.

## **Atelier B**

### **Le centre de tri : un joueur clé pour la pérennité de l'industrie**

Rallier les intervenants autour de pistes de solution permettant aux centres de tri d'optimiser leurs activités et d'être des joueurs clés pour la pérennité de l'industrie, tel était l'objectif de cet atelier réunissant principalement des acteurs municipaux et gouvernementaux, des représentants de centres de tri, des équipementiers et des fabricants.

Les conférenciers internationaux et québécois ont démontré dans le cadre de leur exposé qu'il est réaliste de viser l'amélioration de la performance et de l'efficience des centres de tri du Québec. M. Carlos de Los Llanos, directeur du Département tri et recyclage chez Éco-Emballages (France) a témoigné du chantier mené en France visant l'évaluation du nombre et de la taille des centres de tri pour traiter la matière de façon optimale. Pour sa part, M. Steve Whettingsteel, directeur technique du groupe Krysteline en Angleterre, a partagé son innovation révolutionnaire permettant l'implosion du verre et ouvrant les opportunités sur une multitude de débouchés. Enfin, M. Alain Brasseur, président-directeur général chez Sherbrooke OEM, a informé les participants sur une nouvelle technologie développée grâce au génie québécois, les ondes térahertz, qui permet de trier, avec des résultats impressionnants, les matières habituellement problématiques tels le plastique noir, les plastiques multicouches et même les fibres, et sur les approches de tri polyvalentes et adaptables aux besoins des divers marchés.

Les participants à l'atelier ont conclu qu'il était nécessaire d'intensifier les campagnes d'information destinées aux citoyens, ce qui contribuera, sans conteste, à améliorer la qualité de la matière collectée. Toutefois, au-delà de ces efforts d'information de sensibilisation, les centres de tri hésitent à moderniser leurs installations en raison de l'incertitude quant à l'intégrité du système de collecte sélective. Il en est de même pour certaines conditions de participation aux programmes de subvention qui ont, parfois, des effets pervers. La stabilité du volume et du type de matières entrant et une plus grande qualité de matières seraient bienvenues car, actuellement, les centres de tri sont constamment en train de s'adapter. Le besoin de soutien financier pour la modernisation des centres de tri a été soulevé. Les participants ont également demandé l'aide de ÉEQ pour jouer le rôle de rassembleur et amener une vision économique en vue de faire reconnaître les centres de tri et les recycleurs comme une véritable industrie.

## **Atelier C**

### **Portrait de la performance des programmes municipaux de collecte sélective**

Cet atelier fut l'occasion pour les représentants de ÉEQ de présenter le portrait de la collecte sélective au Québec, de partager les pratiques inspirantes des municipalités et les initiatives mises en place par ÉEQ pour accompagner les villes dans la gestion de leurs programmes de collecte sélective. Cette présentation constituait un aperçu du contenu présenté dans le cadre du Chantier des meilleures pratiques.

Au terme de cette présentation, les participants ont partagé leurs bonnes pratiques. Dans le cadre de ces échanges, des expériences se sont avérées prometteuses, comme l'utilisation d'autres types de contenants pour les gros générateurs, la diminution de la fréquence des collectes qui contribue à réduire les coûts, la flexibilité dans les appels d'offres et une plus grande valeur des contrats permettant d'accroître le nombre de soumissionnaires.

On a aussi beaucoup parlé de la modification du facteur P/E qui guiderait les pratiques responsables de la collecte auprès des industries, commerces et institutions (ICI), de la nécessaire transparence des contrats et du potentiel de standardisation de la Charte des matières. Les participants se sont ensuite exprimés sur les défis et les enjeux auxquels ils sont confrontés. Le débat autour de la collecte et de la consigne est un nuage noir au-dessus de leurs têtes.

Les municipalités participantes ont également reconnu le rôle essentiel des experts de ÉEQ auprès des élus municipaux et concernant le partage d'information ainsi que la mise en œuvre et en valeur des meilleures pratiques. Le Chantier sur les meilleures pratiques, lancé il y a quelques mois par ÉEQ, constitue un lieu d'échanges apprécié et doit se poursuivre. Les participants ont même interpellé ÉEQ pour obtenir des outils complémentaires tels que des webinaires et forums en ligne destinés aux gestionnaires de programmes municipaux, des outils de sensibilisation sur les matières acceptées dans la collecte sélective et des exemples de clauses d'appel d'offres. Soulignons que les participants ont manifesté le désir d'une plus grande transparence dans les coûts des services municipaux déclarés auprès de RECYC-QUÉBEC.

Les autres initiatives mises en place par ÉEQ contribuent également à l'objectif d'optimisation, soit :

- Le Portail OptimEco.ca qui fait la promotion et soutient les entreprises dans la conception de leurs emballages et de leurs imprimés.
- Le Programme pour la récupération hors foyer. Un programme permettant de recycler dans les aires publiques en installant des équipements de récupération en bordure des rues et des pistes cyclables, dans les abribus, les arénas, les bibliothèques, les centres de loisirs et autres.
- Les Ambassadeurs de la collecte sélective. Un programme d'aide financière pour que les adolescents des maisons de jeunes du Québec réalisent des activités visant à augmenter la récupération des matières recyclables dans les lieux publics des municipalités.

## **Atelier D**

### **Boucler la boucle du recyclage : initiatives novatrices des entreprises québécoises**

Cet atelier sur la recherche et le développement, ainsi que sur la mise en marché de nouveaux produits issus du génie québécois, réunissait tous les partenaires de l'industrie de la collecte sélective. Il a d'ailleurs attiré le plus grand nombre de participants.

En plus d'être inspirants, les conférenciers partagent des valeurs communes : l'audace, la créativité et le droit à l'erreur; trois conditions essentielles pour innover.

À cette occasion, M. Patrice Clerc, gestionnaire de compte chez Cascades, en plus de présenter les différents produits développés à partir du papier recyclé, a démontré qu'intégrer une logique de développement durable à ses produits était rentable pour une entreprise. Il a aussi encouragé à oser en recherche et développement.

À son tour, M. Guillaume Villemure, directeur du développement et des approvisionnements chez SOLENO-RCM, a expliqué de quelle manière l'entreprise a intégré les matières recyclées provenant de la collecte sélective dans son procédé de fabrication et démontré que l'entreprise peut produire des tuyaux en plastique de drainage qui respectent des normes et des standards bien précis. Il a bien illustré l'importance de la conception des produits d'emballage à la base et l'impact de la composition de ces emballages sur son procédé de fabrication.

Pour sa part, M. Frédéric Potvin, directeur général de Tricentris, a parlé de sa collaboration avec la Chaire de recherche SAQ et l'Université de Sherbrooke ayant mené à produire et à utiliser le verre micronisé notamment dans le ciment, ce qui constitue une véritable valeur ajoutée permettant une meilleure performance du produit. Selon lui, il est faux de penser que le verre n'est qu'un agent de remplissage, il contribue en fait à améliorer les propriétés du produit, ce qui a d'ailleurs incité la Ville de Montréal et de Québec à ajouter du verre dans leurs rues.

En terminant, M. Johnny Izzi, directeur général de Gaudreault Environnement, a expliqué que le verre collecté et les sacs en plastique servaient à produire des dalles écologiques. Selon lui, le débat actuel en ce qui concerne l'avenir du verre et des sacs en plastique dans le bac est fort préoccupant. Il estime qu'il est essentiel de conserver ces matières dans le bac pour continuer à les exploiter, puisqu'il existe des débouchés pour ces matières.

## **ANNEXE 3**

**FAITS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION  
« FACTEURS DE SUCCÈS D'ÉCO-ORGANISMES  
EUROPÉENS TIRÉS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE EN REP »**

**DÉJEUNER-CONFÉRENCE AU FORUM  
« MATIÈRES À SOLUTIONS », LE 28 JANVIER 2015**



## ANNEXE 3

### FACTEURS DE SUCCÈS D'ÉCO-ORGANISMES EUROPÉENS TIRÉS DE 20 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN REP

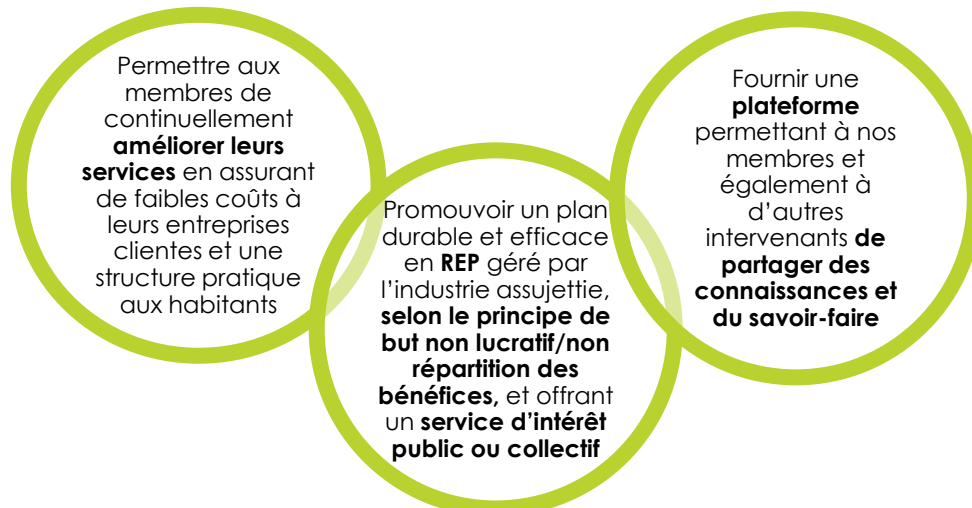
Extrait de la présentation de :

Joachim Quoden, directeur général, Extended Producer Responsibility Alliance (EXPRA)

#### Nous sommes l'organisme EXPRA

- Regroupement d'organismes représentant des entreprises assujetties à une REP pour la récupération et le recyclage d'emballages et de déchets d'emballages, lesquels sont la propriété de l'industrie assujettie.
- Attention particulièrement portée aux déchets d'emballages et des habitants issus du secteur résidentiel et des municipalités .
- Compte actuellement 21 membres dans 18 pays européens, en Israël et au Québec, Canada - avec le membership de ÉEQ.
- Travaille en partenariat étroit avec les entreprises assujetties et les autorités locales.
- Dessert plus de 210 millions d'habitants
- Recycle plus de 16 millions de tonnes d'emballages par année

#### La mission d'EXPRA



#### International Solid Waste Association : Principales considérations pour réussir la mise en œuvre de la REP

La REP est un outil très important et fructueux pour le bon fonctionnement d'un système de gestion des déchets

- **Engagement des intervenants** dans l'élaboration de la REP et dialogue en continu pendant la mise en œuvre
- **Répartition claire des responsabilités** entre les intervenants participant
- **Transparence** de la REP
- Soutien, **surveillance**, évaluation et contrôle gouvernemental
- **Cibles** ambitieuses et pertinentes nécessaires
- **Qualité et accessibilité des services de collecte** à l'échelle nationale pour les flux de déchets municipaux
- Compensation de coûts **raisonnables** pour l'utilisation de l'infrastructure municipale

## Pratiques exemplaires pour assurer le succès des programmes de REP

- Le programme de REP devrait être **géré** par les **entreprises assujetties** et sous leur **entière responsabilité**
- Le programme de REP est géré selon le principe de **but non lucratif** et non-répartition des bénéfices
- L'organisme de REP ne devrait pas faire la collecte, le tri ou le recyclage lui-même. Un cadre juridique devrait être établi de sorte que le rôle des entreprises de gestion des déchets soit axé sur la fourniture de services de la plus grande qualité
- Engagement des **autorités publiques et législatives**
  - Les autorités publiques compétentes devraient établir un cadre juridique explicite de REP et encadrer sa mise en application
- **Engagement de municipalités et des autorités locales**  
Un partenariat étroit entre les municipalités, les autorités locales et l'organisme de REP, propriété de l'industrie, fondé sur la confiance mutuelle est une condition sine qua non pour assurer le succès ainsi que la durabilité économique et environnementale du programme de REP
- Financement durable basé sur une **responsabilité financière conjointe**
- Mission de service au public et règles d'approvisionnement
- Optimisation des emballages, conception favorisant le recyclage et la prévention

**LE PARTENARIAT EST LA CLÉ DU SUCCÈS**



## **ANNEXE 4**

**FAITS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION  
« PLAN DE RELANCE D'ÉCO-EMBALLAGES :  
DÉMARCHE D'OPTIMISATION ET DE MOBILISATION  
DES ACTEURS EN FRANCE »**

**AU FORUM « MATIÈRES À SOLUTIONS »,  
LE 28 JANVIER 2015**



## ANNEXE 4

### LE PLAN DE RELANCE D'ÉCO-EMBALLAGES : DÉMARCHE D'OPTIMISATION ET DE MOBILISATION DES ACTEURS EN FRANCE

Les conclusions tirées de la présentation de :  
**Carlos DE LOS LLANOS**, directeur du Département tri et recyclage chez Éco-Emballages

## En conclusion, quelques points clés

- ✓ Les centres de tri devront être moins nombreux, de plus en plus automatisés et industrialisés
- ✓ Une qualité des matériaux triés stable et bien définie est indispensable pour que le marché fonctionne, pour garantir les débouchés et pour éviter la dépendance vis-à-vis de l'export.
- ✓ Il faut associer tous les acteurs de la chaîne, dans une logique d'économie circulaire:
  - Implication des entreprises dans l'éco-conception
  - Engagement des consommateurs dans le geste de tri
  - Partage clair des responsabilités avec les municipalités
  - Mobilisation des industriels du recyclage



Informations complémentaires tirées du site Web d'Éco-Emballages :  
[consulté le 5 février 2015]

Eco-Emballages a été créé il y a 20 ans pour réduire l'impact des emballages sur l'environnement. Notre rôle : organiser le dispositif national du tri et du recyclage. Nos missions : mieux trier, recycler plus et réduire les emballages ménagers.

**Eco-Emballages : une entreprise engagée pour l'intérêt général**

Nous sommes une entreprise privée, agréée par l'État, dont la mission s'inscrit en faveur de l'intérêt général, au bénéfice des consommateurs. Depuis plus de 20 ans, nous assurons le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers.

Notre objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale de ce dispositif au coût le plus juste. Nous avons reçu de la part de l'État un nouvel agrément fin 2010 pour la période 2011-2016.

Eco-Emballages traduit son engagement en faveur de l'environnement dans sa politique qualité-environnement, concrétisée par une double certification ISO 14001 et ISO 9001.

### **Nos missions sont nombreuses dans la lutte en faveur du tri et du recyclage**

#### INCITER TOUJOURS PLUS DE FRANÇAIS À TRIER

84% des Français déclarent trier régulièrement. Cela montre un vrai changement dans la société française et une préoccupation partagée.

**Notre objectif** : faire du tri un réflexe et diminuer encore les erreurs.

**Nos actions** : mener des actions communication nationales et soutenir ses actions de proximité pour déployer localement les enjeux.

#### ACCOMPAGNER LA COLLECTE

Nous avançons main dans la main avec les collectivités locales pour améliorer l'efficacité et la performance de la collecte sélective.

**Notre objectif** : optimiser la collecte.

**Nos actions** : assurer un soutien technique, financier, pratique et apporter au quotidien des conseils et des formations aux acteurs de la collecte.

#### ENCADRER LE RECYCLAGE

Nous garantissons le recyclage des matériaux collectés en accompagnant et pérennisant leurs débouchés

**Notre objectif** : recycler davantage les emballages triés.

**Nos actions** : travailler étroitement avec les industriels du recyclage, être à leur écoute et partager leurs besoins aux autres acteurs du dispositif.

#### PROMOUVOIR L'ÉCO-CONCEPTION DES EMBALLAGES

Nous encourageons et accompagnons les entreprises qui commercialisent les produits emballés à repenser des emballages plus légers et mieux recyclables.

**Notre objectif** : réduire l'impact environnemental des emballages à la source.

**Nos actions** : donner des incitations financières, des outils et des formations pour aider les entreprises à suivre cette voie.

#### **Plan de relance 2014-2016**

Vise à optimiser la collecte sélective :

- Améliorer l'accès et l'information sur le tri
- Financé par les entreprises
- Mené en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : les élus, les entreprises, les collectivités, les associations



## Éco Entreprises Québec

1600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H3H 1P9

Tél. : 514 987-1491 Téléc. : 514 987-1598

[www.ecoentreprises.qc.ca](http://www.ecoentreprises.qc.ca)

